



SECTEUR FEDERAL DE LA REGION DE DIJON

Dijon, le 4 juin 2010

Monsieur Charles JODER
Directeur Régional SNCF
Région de Dijon

Objet : Préavis de grève régional

Monsieur le Directeur,

Le conflit national d'avril a, sur notre région, été suivi largement au-delà de ce que la direction l'avait estimé, tant sur la durée du conflit que sur l'implication des cheminot(e)s. Les revendications portées, déclinées par métiers, dénonçaient les projets d'entreprise visant à remettre en cause son caractère intégré d'EPIC au profit du groupe.

Prenant acte de la posture du premier dirigeant de l'entreprise, relayée timidement par un secrétaire d'État attentif au sens du vent, la CGT et les Cheminots ont agi en responsabilité.

Après avoir transformé la table ronde du 21 avril 2010 en réunions bilatérales, la direction de l'entreprise a convoqué une table ronde le vendredi 11 juin. La CGT a voulu porter l'emploi, l'organisation de la production et le dossier du FRET à l'ordre du jour.

Notre région n'échappe pas à ces sujets et c'est donc tout naturellement que les cheminot(e)s de la région viendront vous exprimer leur refus de cette situation en se rassemblant et en venant vous interpellier pour exiger des engagements sur de véritables négociations sur les sujets qui constituent à ce jour des points de blocage régionaux et qui s'ajoutent aux revendications de tous les services.

Pour l'ET BFC :

- Refus de la création d'une l'UP dédiée TGV

- Renonciation au projet COPEM

- Mixité des roulements

- Garanties sur les parcours professionnels

- Écoles TA/TB pour garantir l'emploi

Pour l'ECT :

- Renonciation au projet COPEM

- Notations (accord sur les ex-KRUST et suites des reclassements)

- Mixité des roulements

- Emploi et charges dans les résidences

- Parcours professionnels

- Paiement de l'IMC

- Arrêt du management « client mystère »

Aussi, conformément à l'article L 2512.2 du Code du travail, le secteur fédéral CGT des cheminots de la région de Dijon vous dépose un préavis de grève du jeudi 10 juin 2010 à 20h00 au samedi 12 juin 2010 à 8h00. Ce préavis couvre l'ensemble des agents de la région de Dijon de tous collèges ainsi que ceux amenés à les remplacer.

Dans l'attente de vous rencontrer pour un dialogue social productif pour les cheminots, recevez, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Pour le Secteur CGT
Sebastien GASC